

Finances publiques. La réforme alarme à Lorient



Hervé George, pour CFDT Finances publiques, Annie Rio, pour Solidaires Finances publiques et Christophe Rissel, CGT Finances publiques décrivent une braderie des services. | OUEST-FRANCE

Trois syndicats des Finances publiques de Lorient font le point après la dernière réunion du comité technique du 5 novembre 2019. Selon eux, la réforme casse le service public et vise des économies d'emplois.

Depuis plusieurs mois, les agents des finances publiques du Morbihan sont mobilisés contre la réforme des services voulue par Bercy. Dans le pays de Lorient, son application implique notamment la fermeture des trésoreries à Hennebont, Port-Louis et Gourin.

« Lors du comité technique, la direction nous a présenté un projet à peine modifié, sauf pour Auray, résumant les trois représentants syndicaux. Sinon tout est chamboulé. Tous les services sont concentrés avec par exemple l'activité des missions foncières totalement transférées à Ploërmel. Comme proximité, on fait mieux ! » Des fermetures qui s'accompagnent d'une mise en place de maison de services de proximité. « Mais avec des contractuels qui n'auront pas une formation suffisante. » Ce n'est pour eux la définition « du service public ».

Soutien des contribuables

Les syndicats l'assurent depuis le mois de juillet, date du lancement de leur pétition, ils ont recueilli 7 000 signatures de soutien des contribuables dans le Morbihan. « **Ce qui nous surprend nous-mêmes car depuis des années, on rabâche l'idée qu'il y a trop de fonctionnaires, qu'ils ne travaillent pas assez... L'opinion publique est attachée aux services des finances.** » Parce que sur ces questions, se débrouiller seul sur internet pour défendre ses droits fiscaux, sociaux, est source d'une grande inégalité. « **La matière fiscale est difficile, et il est démontré que de plus en plus, notamment auprès de services comme la Caf, les citoyens se découragent, ne mettent plus leurs droits à jour.** » Pour les services fiscaux, cela ne fera pas exception.

Et les élus ?

Les trois représentants syndicaux déplorent le silence des élus locaux. « **À part le maire de Riantec, qui a voté une motion lors de son conseil municipal.** » Petit espoir toutefois, les services de Lorient Agglomération ont donné un accord de principe pour une rencontre avec un élu.